

Date de la convocation :

17/01/2024

Date d'affichage :

24/01/2024

**COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 JANVIER 2024**

Sous la présidence de Monsieur Yves RUDIO, maire

Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 08

Conseillers présents : 08

Procuration : 00

Présents : Marie-Hélène BEINSTEINER, Cyrille HAEHNEL, Olivia KLEIN-HUMANN, Jean-Georges KOLB, Nicolas LANNO, Jérôme LEFEVRE, Christian VOEGELE

Absent excusé : Néant

Le secrétaire de séance est désigné par le conseil municipal : Monsieur Jean-Georges KOLB

POINT UNIQUE

01. Plan de financement du projet de micro-crèche (annule et remplace la délibération du 07/11/2023 point 3)

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal les enjeux de la création d'une micro-crèche. Ce projet est porté par la commune et permettra à une structure privée, gérée par Madame SCHERER Roxane, d'y implanter ce point d'accueil pour la petite enfance. La micro-crèche verra le jour, une fois les travaux terminés, dans les locaux de l'ancienne école du village – sise 121 Rue Principale.

La maîtrise d'œuvre sera attribuée au cabinet d'architecture Claire KELLER (11 Rue de la Gare à WINGEN/MODER 67290). Ce cabinet a déjà été chargé d'une mission d'étude de faisabilité comprenant l'édition de plans de niveaux et l'estimation prévisionnelle détaillée par lots, ainsi que de la rédaction d'un avant-projet détaillé (APD).

Dans son APD, le cabinet estime les coûts (en € HT) de la manière suivante :

Différents lots du chantier	A la charge de la Commune de Weinbourg	A la charge de la gérante
Diagnostic avant travaux	1 200,00	
Maîtrise d'œuvre	23 471,66	
Mission SPS	1 955,97	
Préparation et installation du chantier	5 150,00	
Gros œuvre	58 997,50	
Electricité	40 000,00	
Sanitaire	10 800,00	
Carrelage et faïence		5 196,80
Cuisine		15 000,00
Chauffage et ventilation	11 800,00	
Menuiserie extérieure	31 200,00	
Cloisons et doublages faux-plafonds	37 649,64	
Sol souple		11 298,52
Menuiserie intérieure		13 374,24
Peintures		9 444,28
Estimation du coût total (en € HT)	222 224,77	54 313,84
ESTIMATION DU PROJET GLOBAL (en € HT)	276 538,61	

Monsieur le maire propose le plan de financement suivant :

Sources de financement	Montant en € HT
Collectivité européenne d'Alsace : Fonds communal Alsace – (38 %)	84 445,41
Région Grand Est : Soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité – (30 %)	66 667,43
Dotation d'équipement des territoires ruraux (12 %)	26 666,97
Autofinancement ou emprunt (20 %)	44 444,96
TOTAL (en € HT)	222 224,77

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la fermeture de l'école du village le 08 juillet 2023,

VU la demande de désaffectation des locaux de leur affectation scolaire, adressée à Madame la préfète du Bas-Rhin par le courrier YR 2023-029 du 11 juillet 2023,

VU l'avis formulé par Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Saverne, le 24 novembre 2023,

VU la délibération n° 03 du conseil municipal du 07 novembre 2023,

VU la délibération n° 04 du conseil municipal du 05 décembre 2023, relative à la désaffectation du domaine public des deux salles de classe de l'ancienne école de Weinbourg,

VU la délibération n° 05 du conseil municipal du 05 décembre 2023, relative au déclassement du domaine public des deux salles de classe de l'ancienne école de Weinbourg,

CONSIDERANT le projet de Madame SCHERER Roxane proposé à la commune,

CONSIDERANT l'avant-projet détaillé et la projection financière proposés par le cabinet d'architecture Claire KELLER,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE de valider l'avant-projet détaillé et le plan de financement du projet de la micro-crèche,

AUTORISE Monsieur le maire à faire les démarches nécessaires à l'obtention des subventions pressenties et de l'emprunt, le cas échéant, et

AUTORISE Monsieur le maire à signer tout document y afférant.

Nombre de votants : 08

POUR : 08

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le maire remercie les membres et lève la séance à 20 heures et 27 minutes.

Weinbourg, le 24 janvier 2024

Le maire,
Yves RUDIO



Le secrétaire de séance,
Jean-Georges KOLB



